

Clés pour l'analyse morphologique

0. Introduction

Dans ce chapitre, nous essaierons de dresser un tableau des caractéristiques de la morphologie de la langue arabe par la définition du concept de signe linguistique en arabe et par l'établissement des bases verbales de l'analyse morphologique.

En effet, aborder la néologie arabe dans ses bases morphologiques, c'est nécessairement poser le problème du signe linguistique en arabe. Le signe linguistique arabe, bien qu'il ne diffère pas de ceux des autres langues au niveau des principes posés par Saussure (signifié, signifiant, référent), diffère cependant par sa structure basique selon laquelle les connaissances sont véhiculées par une structure schémique quasi mathématique qui aligne les connaissances dans les oppositions quantitatives¹ de ses schèmes ou de ses paradigmes schémiques. À cet effet, Massignon (*in* Monteil, 1960: 105-6) décrit ainsi le système de l'arabe:

[...] l'inflexion des connaissances [est] exprimée [...] dans le sens d'une pensée linéaire, paratactique (non hypotactique): analytique, atomistique, occasionnaliste et apophthégmatique; qui algébrise, là où la pensée grecque géométrisait. Elle juxtapose de façon dualiste des oppositions.

C'est cette «structure dualiste, ambivalente, rythmique, faite d'oppositions phonétiques et sémantiques» (op. cit.) que nous allons tenter de caractériser au cours de ce chapitre et dans le reste de l'étude.

1. Le signe linguistique arabe

Pour le moment, nous appliquerons la notion de signe aux unités de forme simple, c'est-à-dire que nous nous situons dans une perspective purement morphologique.

De manière générale, le signe linguistique arabe est formé d'une racine (R) à base de trois ou quatre consonnes. Nous dirons donc que la racine (R) est trilitère (R^T) ou quadrilitère (R^Q). Elle constitue la matrice sémantique du signe (Ghazal, 1976: 37).

La dérivation confère à la racine un champ lexico-sémantique que tout locuteur peut discerner s'il en connaît le sens général. La dérivation se fait par le biais d'un système de combinaison vocalique interconsonantique. La voyellation interconsonantique constitue, en quelque sorte, un morphème grammatical ou morphème discontinu (selon la terminologie de Bloomfield, Harris et Martinet)². Théoriquement, le système de voyellation correspond à la notion d'affixation dans les langues indo-européennes. Cependant, nous ne pouvons pas établir des équivalences translinguistiques entre les affixes en langue arabe et ceux des langues indo-européennes. Souvent une racine arabe est rendue par des affixes en français ou en anglais (ex.: R [ʔty] dans /ʔatä/ = /venir/ et R [rjɬ] dans /rajaɬ/ = /re + venir → revenir/), l'inverse étant également vrai.

La combinaison de la racine et des voyelles se fait sur la base d'une sorte de moule appelé schème (SCH). Le schème constitue la formulation ou la représentation abstraite du signe linguistique. Il reproduit les voyelles dont le nombre est limité à trois avec chacune une variante longue ([a-ä], [u-ü] et [i-ĩ]). Par contre, pour les convenances de la formalisation, le schème symbolise la racine en raison du grand nombre de possibilités combinatoires entre les consonnes:

[...] le système de la langue arabe [...] utilise une racine et non pas un radical. La racine est constituée de consonnes [...] auxquelles est rattachée une idée générale plus ou moins précise. Cette idée générale est actualisée dans des mots indépendants par le biais de voyelles que l'on insère dans la racine. Ce sont donc les voyelles qui donnent la forme des mots dans cette matière abstraite, c'est-à-dire cette idée générale qu'exprime la racine. (Fleisch, 1956: 52). [AR]³

La tradition grammaticale arabe fait que l'on symbolise la racine par trois lettres de l'alphabet arabe en vue de l'analyse linguistique. Ces symboles, évidemment, de caractère consonantique, sont [f] pour la première consonne, [ʔ] pour la deuxième consonne et [l] pour les troisième et quatrième consonnes. Afin d'éviter les ambiguïtés dues au caractère dénotatif de ces symboles et leur incapacité à rendre compte, de manière précise, des structures des racines quadrilittères (R^Q), nous avons opté pour une symbolisation du type $[C_1]$ pour la première consonne, $[C_2]$ pour la deuxième, $[C_3]$ pour la troisième et $[C_4]$ pour la quatrième. Il faut toutefois remarquer que les éléments de la racine gardent l'ordre $[C_1C_2C_3(C_4)]$ dans n'importe quelle forme dérivationnelle. Ainsi, chaque consonne constitue un élément radical ou radical.

Plusieurs recherches se sont intéressées au statut de la racine dans la langue arabe:

La racine n'a pas d'existence préétablie et n'existe pas par elle-même. Elle fait partie des différents mots. Son existence se laisse découvrir par l'analyse. En cela, elle ressemble au «radical», mais ce radical n'est qu'une «unité» grammaticale alors que «la racine» a une existence linguistique réelle et est constituée d'un signifiant et d'un signifié qui sont cette idée générale rattachée à l'ensemble des consonnes. (Fleisch, 1956: 53-2).
[AR]

Cette remarque sur l'existence linguistique réelle de la racine comme entité ayant un signifiant et un signifié implique un certain nombre de conséquences: tout d'abord, comme la racine n'a pas une constitution syllabique, elle ne peut faire partie ni de la langue ni de la parole; cependant un lexique peut mettre en adresse une racine qui permet de sérier son champ sémantique. Ensuite, la postulation de l'existence linguistique de la racine doit nous amener à la constatation de l'existence linguistique du schème, la matrice actualisatrice de la racine, qui aurait tout autant que la racine un signifiant et un signifié. Mais n'ayant pas d'articulation en dehors de la métalangue, le schème ne peut pas, non plus, faire partie de la langue, ni de la parole. Nous trouverons la réponse à cette impasse dans la distinction faite par Roman (1987: 172) entre *système* et *système de système*. Dans cette perspective, nous

pouvons concevoir l'existence indépendante de la racine et du schème dans le système de système. De ce fait, l'accession d'un fait de parole à la langue serait, selon cette distinction, son accession dans le système. Il en découle que la langue arabe serait formée d'un système de système ou superstructure (qui servirait de source de néologie morphosémantique conformément à des règles de combinaisons, de sélection et de restriction) et d'un système, ou structure, dans lequel figurent les actualisations de la parole enregistrées en langue (le niveau des entités linguistiques constituées et l'étendue de l'analogie).

Cette distinction (système/système de système) est intéressante et peut, à toute fin pratique, être exploitée dans des projets de création automatique de termes⁴. En fait, nous pourrions imaginer un système intelligent formé d'une base de schèmes, d'une base de racines et d'une base que nous appellerons conjugueur; celle-ci contiendrait des paramètres combinatoires sélectifs et restrictifs, alors que les deux autres contiendraient des descripteurs sémantiques. Le tout serait installé dans un serveur central qui relierait tous les pays arabes par le biais de périphériques. Ce système se chargerait de la néotique sur la base d'un certain nombre de paramètres fournis par les utilisateurs. Ces paramètres seraient élaborés et normalisés par des spécialistes puis regroupés dans un manuel commun à tous les pays arabes. La mise à jour pourrait se faire en mode conversationnel. Un tel projet impliquerait à moyen ou à long terme une unification ou normalisation terminologique inter-arabe. La langue arabe offre un terrain favorable à la néotique; et ce ne sont pas tant les problèmes techniques qui entravent un tel projet que la volonté politique. André Roman (op. cit.), dans le même ordre d'idée, pose le problème de la reconnaissance automatique:

[...], toute stratégie de reconnaissance automatique des unités de nomination arabes devrait [...] viser d'abord à identifier les racines, cette identification étant vérifiée par la collation de la racine trouvée avec un lexique des racines attestées, lexique qui aurait été mis en mémoire dans l'analyseur. C'est dans une deuxième étape que les affixes seraient reconnus de façon comparable. La réunion de la racine reconnue et des affixes reconnus permettrait la reconnaissance de la forme [...]. (Roman, 1987: 175-6)

Nous avons parlé jusqu'à maintenant du schème en tant que combinatoire de voyelles. Cette combinaison de voyelles se base sur des oppositions aspectuelles et quantitatives pour produire des distinctions grammaticales et sémantiques:

Exemples d'oppositions aspectuelles		
$\begin{array}{c} C_1[a]C_2[a]C_3[a] \\ \quad \quad \\ \text{actif} \\ \text{transitif} \\ \text{accompli} \end{array}$	$\begin{array}{c} C_1[a]C_2[i]C_3[a] \\ \quad \quad \\ \text{actif} \\ \text{réfléchi} \\ \text{accompli} \end{array}$	$\begin{array}{c} C_1[u]C_2[i]C_3[a] \\ \quad \quad \\ \text{passif} \\ \text{réfléchi} \\ \text{accompli} \end{array}$

Exemples d'oppositions quantitatives		
$\begin{array}{c} C_1[\tilde{a}]C_2[i]C_3 \\ \quad \\ \text{actif} \quad \text{agent} \\ + \\ \text{intensité} \end{array}$	$\begin{array}{c} C_1[a]C_2[\tilde{i}]C_3 \\ \quad \\ \text{actif} \\ \text{réfléchi} \\ + \\ \text{propriété} \end{array}$	$\begin{array}{c} C_1[a]C_2[\tilde{a}]C_3 \\ \quad \\ \text{actif} \\ \text{abstrait} \\ + \\ \text{propriété} \end{array}$

Généralement, l'appréhension du schème se fait de manière globale. Ainsi, pour un schème du type $[C_1aC_2aC_3a]$, l'analyse sera comme suit:

$$[C_1aC_2aC_3a] \leftarrow (R^T [C_1C_2C_3] + SCH [-a-a-a])$$

↓

[+ actif, + transitif, + accompli]

Cette méthode nous évitera de parler des phénomènes de transformations phonétiques dues à l'environnement phonologique qui ne nous intéressent pas dans la présente étude.

Nous avons vu jusqu'ici les SCH nus⁵ et nous allons maintenant examiner les schèmes affixés. À la combinaison «schémique» de base peuvent s'ajouter des affixes qui sont en nombre limité.

Nous distinguons les préfixes qui sont des formes syllabiques⁶, les infixes qui sont de trois types: des nasales⁷, des glides⁸ et des géminations ou redoublement du deuxième ou troisième radical de la racine; et enfin, les suffixes qui sont soit des consonnes, soit des glides.

Dans les préfixes, nous distinguons les préfixes verbaux: [ʾa-], [ʾin-], [ʾista-], [ta-], [ma-] et [ta-ma]; les préfixes nominaux et adjectivaux [ma-], [ta-], [ti-], [mu-], [mi-], [ʾa-], [ʾi-], [ʾin], [ʾis-ti-], [mu-ta-], [musta-], [mu-ma-] et [mun-].

Les infixes sont de trois sortes: infixe par gémination ou redoublement d'un radical de la racine (ex.: SCH [C₁aC₂aC₃a]), infixe par prolongation d'une voyelle (ex.: SCH [C₁aC₂aC₃a] → SCH [C₁äC₂aC₃a]) et infixes démarcatifs: [-n-], [-t-], [-w-] et [-y-].

Les suffixes sont soit la particule [-at] indiquant le féminin, soit [-iyy], soit [-n], soit [-iyy] + [-at] → [-iyyat].

Enfin, c'est peut-être ce modèle canonique de formation de mots (le schème), contrôlé à l'intérieur comme à l'extérieur, qui fait dire à certains que

[c'] est en sémitique que la résistance des structures morphologiques aux contaminations étrangères du lexique et de la syntaxe est maxima [...]. C'est en arabe, dans la dureté archaïque de sa morphologie sémitique qu'on a le plus de chance de retrouver le parsing. (Massignon cité par Monteil, 1960: 105)

Mais nous verrons que cette rigidité ne pose pas d'obstacles à la créativité lexicale. Elle est là pour réglementer l'évolution de la langue et pour préserver le fait que cette langue est l'arabe et non pas une autre langue.

2. Les bases verbales

La compréhension de la morphologie du signe linguistique arabe permet, à cette étape de l'analyse, d'aborder la question des bases verbales de l'analyse de la néologie. Nous avons vu dans l'analyse de la

superstructure que les racines (R) sont soit des racines trilittères (R^T), soit des racines quadrilittères (R^Q); et nous avons vu que le schème (SCH) est une structure faite d'oppositions vocaliques et d'affixes. La mise en commun de ces deux facteurs nous situe dans la structure ou système de la langue.

Sans prendre part aux conflits opposant les deux principales écoles grammairiennes arabes, à savoir l'école nominaliste et l'école verbaliste (la première stipulant la dérivation du verbe à partir du nom, et la seconde stipulant le contraire), nous nous situerons dans une perspective verbaliste pour ce qui a trait aux noms ayant un verbe et dans une perspective nominaliste pour les noms qui n'ont pas de verbes. Le procédé courant dans l'analyse des mots de la langue arabe consiste à rechercher le schème et la racine à partir de l'unité lexicale en lui faisant subir une suite de transformations. La transformation minimale se situe au niveau du verbe, car celui-ci représente la forme lexicale basique (voir exemples ci-dessous⁹):

V: *kataba* (écrire)

↓

FV [$C_1aC_2aC_3a$] → V [R^T [ktb] + SCH [-a-a-a]]

AR: *taḍāʾmudiyy* ← [NA *taḍāʾmud* + suf. -iyy ← V *taḍāʾmada*
perpendiculaire

$\downarrow$

FN [$ta-C_1\ddot{a}C_2uC_3$] FV [$ta-C_1\ddot{a}C_2aC_3a$]

$\downarrow$

V [R^T [ḍmd] + SCH [ta-ä-a-a]]

Pour alléger l'analyse, nous suivons la procédure traditionnelle qui contracte les deux composantes analytiques en une seule, et nous appellerons un schème (SCH) conçu pour une racine trilittère (R^T) un schème trilittère (SCH^T) et pour une racine quadrilittère (R^Q) un schème quadrilittère (SCH^Q). La représentation formelle sera du type: SCH^T [$C_1aC_2aC_3a$] et SCH^Q [$C_1aC_2C_3aC_4a$]. Par ailleurs, les schèmes affixés verront leurs affixes inscrits mais séparés du corps consonantique par un

trait d'union¹⁰: ex.: SCH^T [ta-C₁äC₂aC₃a], SCH^Q [ta-C₁aC₂C₃aC₄a]. Par contre, en cas de gémination, nous ne faisons pas de séparation parce que nous ne connaissons pas laquelle des consonnes concernées constitue l'affixe: ex.: SCH^T [C₁aC₂C₂aC₃a], SCH^T [˜i-C₁C₂aC₃C₃a].

En terminologie, le verbe n'a d'importance qu'en tant que source génératrice d'unités lexicales. Nous verrons que la présence active du verbe en tant que tel est très limitée, voire rare. D'autre part, l'analyse du corpus montre que le lexique arabe se base surtout sur des racines trilittères (R^T) et par conséquent sur des schèmes trilittères (SCH^T). Le recensement des schèmes verbaux générateurs montre une nette prédominance du nombre des schèmes trilittères, ce qui fait d'eux l'outil de nomination par excellence:

Modern Standard Arabic is a language with a quite productive derivational morphology. Various fixed patterns are superimposed on tri-radical roots. Each pattern carries a relatively fixed meaning which is combined with the root meaning resulting in the meaning of the word. (Moore, 1979: 228)

Dans cette étape de l'étude, nous n'analyserons que la portée syntaxique des schèmes. En effet, nous avons vu avec Moore (op. cit.) que le schème porte en lui une signification plus ou moins fixe qui, additionnée à la signification de la racine, donne le signifié du mot. Ce signifié est donc cumulatif. Comme le signifié de la racine est une idée abstraite ou générale (ex.: le signifié de la racine R [ktb] est en rapport avec la notion abstraite d'écriture), c'est par le schème que se réalise le découpage du monde. Dans ce cas, la racine ne serait qu'un élément thématiseur.

3. Les schèmes verbaux à base de racines trilittères

Nous nous sommes basé sur les études de Wright (1859) et de Moore (1979) pour réunir les schèmes verbaux. Alors que Moore s'est concentré sur l'analyse des neuf formes verbales les plus exploitées, Wright en a étudié quinze: «The derived forms of the trilateral verb are usually reckoned fifteen in number» (1859: 30). À ces quinze formes verbales, nous avons ajouté cinq autres formes dont nous avons constaté

la présence dans notre corpus à travers les schèmes nominaux. Nous distinguons dans les schèmes trilittères, les schèmes trilittères nus et les schèmes trilittères affixés¹¹.

3.1 Les schèmes trilittères nus

F-I [C₁aC₂aC₃a]

La première forme peut être considérée comme étant la forme canonique de base de laquelle sont dérivés de manière directe ou indirecte tous les autres schèmes verbaux. F-I a un signifié de base [+ transitif] (ex.: /*jamaʕa*/ = *récolter, additionner*; /*ḍaraba*/ = *frapper, multiplier*)¹². Cette portée restreinte de F-I aura des répercussions au niveau sémantique. Nous verrons au cours de l'analyse que moins le schème est restrictif, plus il est porté à davantage d'expressivité (polysémie structurelle). F-I a deux variantes: le schème SCH [C₁aC₂iC₃a] qui a les traits [- transitif, + état temporaire accidentel] (ex.: /*marīḍa*/ = *tomber malade*) et le schème SCH [C₁aC₂uC₃a] qui a les traits [- transitif, + état permanent inhérent] (ex.: /*ḥasuna*/ = *être beau*).

Les schèmes trilittères nus ne comptent que F-I avec ses deux variantes. Nous ne retiendrons que la forme de base, les deux variantes n'ayant pas d'attestation dans notre corpus.

3.2 Les schèmes trilittères affixés

Les schèmes trilittères affixés peuvent être répartis en schèmes trilittères à un affixe, à deux affixes et à trois affixes¹³. La littérature concernant la question fait état de l'existence de schèmes trilittères à cinq affixes ou augments (cf. Ibn Jinnī, 1913 et Al-Suyūṭī, s.d.), mais nous n'en tiendrons pas compte pour absence d'attestation. Nous avons vu que les affixes sont soit syllabiques (les préfixes), soit consonantiques ou glidiques (infixes et suffixes). Notre approche dans l'analyse schémique se basera sur le nombre d'affixes contenus dans un schème. Nous examinerons successivement les schèmes trilittères à un affixe, ceux à deux affixes et ceux à trois affixes.

3.2.1 Les schèmes trilittères à un affixe

F-II [C₁aC₂C₂aC₃a]

La deuxième forme verbale dérive de F-I par la gémation du deuxième radical [C₂] de la racine. F-II contient le trait [+ transitif] de F-I (ex.: /jarraba/ = *essayer, expérimenter*; /karraja/ = *faire sortir, diplômé*). Cependant si F-I a le trait [- transitif], F-II le transitivise (ex.: F-I /ʾakala/ = *manger* → F-II /ʾakkala/ = *faire manger*). La gémation de [C₂] ajoute au sémème les traits ou sèmes [+ emphase ou + intensité].

F-III [C₁äC₂aC₃]

La troisième forme dérive de F-I par l'augmentation de la quantité de la première voyelle du SCH: [a → ä]. F-III, comme F-II, garde le trait [+ transitif] de F-I. La prolongation vocalique ajoute, dans F-III, au sémème de F-I les sèmes [+ réciprocité, + durée] (ex.: /qäta/ = *s'entretuer*; /säba/ = *compétitionner*).

F-IV [ʾa-C₁C₂aC₃a]¹⁴

En plus d'avoir le trait [+ transitif] de F-I, F-IV, comme F-II, a la propriété de transitiviser F-I quand celle-ci a le trait [- transitif]. Il en va ainsi avec toute forme trilittère qui a le trait [- transitif]. Le préfixe [ʾa-] sert d'outil de transitivisation (ex.: /laḡiba/ = *jouer* → /ʾa-lḡaba/ = *faire jouer*; /šariba/ = *boire* → /ʾa-šraba/ = *faire boire*).

Dans ce qui suit, nous mentionnerons des schèmes trilittères à un affixe qui sont de très faible fréquence dans notre corpus. Les affixes qui servent à les former n'ont pas de signification particulière, si ce n'est démarcative. Ils sont dérivés de F-I par préfixation (F-VI [ma-C₁C₂aC₃a]: /ma-qṭaḡa/ = *découper*) et par infixation (F-V [C₁aC₂-n-aC₃a], F-VII [C₁a-w-C₂aC₃a] et F-VIII [C₁aC₂-w-aC₃a]).

3.2.2 Les schèmes trilittères à deux affixes

Nous distinguons neuf schèmes trilittères à deux affixes. Nous décrirons les schèmes les plus importants et ne ferons que mentionner les autres:

F-IX [$\sim$ in-C₁aC₂aC₃a]

La neuvième forme dérive directement de F-I par l'adjonction d'un préfixe [$\sim$ in-] à [C₁aC₂aC₃a]. F-IX a le trait [+ réfléchi]. Nous dirons que F-IX est le réfléchi de F-I (ex.: /kasara/ = *briser* → / $\sim$ in-kasara/ = *se briser*; /basaʔa/ = *étaler* → / $\sim$ in-basaʔa/ = *s'étaler*).

F-X [$\sim$ i-C₁-t-aC₂aC₃a]

La dixième forme dérive de F-I par préfixation de [$\sim$ i-] et infixation de [-t-]. F-X peut avoir une variante [$\sim$ it-C₁aC₂aC₃a]. La dixième forme acquiert, par le biais des ses affixes [$\sim$ i-t-], le trait [+ réfléchi] quand le verbe implique le sujet de l'action. Cependant, F-X peut impliquer un objet; dans ce cas, il aura le trait [+ transitif] (ex.: /jamaʕa/ = *réunir* → / $\sim$ i-j-t-amaʕa/ = *se réunir*; /lahaba/ = *enflammer* → / $\sim$ i-l-t-ahaba/ = *s'enflammer*).

F-XI [$\sim$ i-C₁C₂aC₃a]

Cette forme dérive aussi de F-I par préfixation de [$\sim$ i-] et gémination du troisième radical [C₃] de la racine. Le préfixe [$\sim$ i-] indique le trait [+ réfléchi]. Combiné à la gémination, il indique les traits [+ propriété, + intensité]. La propriété, ici, est de nature accidentelle ou occasionnelle. On rencontre cette forme dans les termes indiquant la coloration, les défaillances, etc. Le sémème de F-XI peut être résumé ainsi: [+ réfléchi, + intensité, + propriété] (ex.: / $\sim$ i-ḥmarra/ = *rougir*; / $\sim$ i-ʕwajja/ = *devenir courbé*).

F-XII [ta-C₁aC₂C₂aC₃a]

Cette forme est manifestement dérivée de F-II par l'adjonction d'un préfixe [ta-]. La formule de transformation peut être rendue comme suit: F-I [C₁aC₂aC₃a] → F-II [C₁aC₂C₂aC₃a] → F-XII [ta-C₁aC₂C₂aC₃a].

Nous avons vu que les traits sémiques du schème s'additionnent à chaque fois qu'on franchit un niveau dérivationnel. Cependant, il peut y avoir substitution de certains traits à d'autres. Ainsi, le préfixe [ta-] substitue au trait [+ transitif] le trait [+ réfléchi]. Ainsi, F-XII est le réfléchi de F-II. F-XII aura donc les traits [+ réfléchi, + intensité]. Selon Wright (1859: 36), F-XII «[...] expresses the state into which the object of the action denoted by the second form is brought by that action,

as its effect or result» (ex.: /kassara/ = *briser* → /ta-kassara/ = *se briser*; /ġallama/ = *enseigner* → /ta-ġallama/ = *apprendre*).

F-XIII [ta-C₁äC₂aC₃a]

Cette forme dérive de F-III par l'adjonction du préfixe [ta-]. Quand F-XIII engage deux objets, le préfixe [ta-] joint à la prolongation vocalique après le deuxième radical [C₂] de la racine, elle a les traits [+ transitif, + réciprocité]. Parfois, F-XIII n'implique que le sujet de l'action (devient l'objet de sa propre action); dans ce cas, elle a le trait [+ réfléchi]. Il est à noter que ce trait [+ réfléchi] peut être interprété comme étant [+ réciprocité] dans la mesure où l'arabe peut concevoir un rapport entre les parties du sujet qui est aussi l'objet de sa propre action. Par extension, F-XIII signifie *faire semblant de* (ex.: /ta-qābala/ = *rencontrer*; /ta-lāšā/ ← /ta-lāšāya/ = *se désagréger*, *se désintégrer*; /ta-māraḍa/ = *faire semblant d'être malade*).

Enfin, nous mentionnerons les schèmes trilittères à deux affixes qui sont moins fréquents et qui n'ont pas de signification très précise. Ces schèmes dérivent de la série correspondante dans les schèmes trilittères à un affixe. Un trait commun entre ces formes consiste dans le fait qu'elles sont toutes des formes réfléchies de la première catégorie de schèmes dont elles dérivent. Nous indiquerons ci-dessous les schèmes générateurs et les schèmes générés:

F-V	[C ₁ aC ₂ -n-aC ₃ a]	→	F-XIV	[ta-C ₁ aC ₂ -n-aC ₃ a]
F-VI	[ma-C ₁ C ₂ aC ₃ a]	→	F-XV	[ta-ma-C ₁ C ₂ aC ₃ a]
F-VII	[C ₁ a-w-C ₂ aC ₃ a]	→	F-XVI	[ta-C ₁ a-w-C ₂ aC ₃ a]
F-VIII	[C ₁ aC ₂ -w-aC ₃ a]	→	F-XVII	[ta-C ₁ aC ₂ -w-aC ₃ a]

3.2.3 Les schèmes trilittères à trois affixes

Les SCH^T à trois affixes sont au nombre de trois:

F-XVIII [ʾista-C₁C₂aC₃a]

Cette forme dérive de F-IV par préfixation de [ʾista-]. Elle a les traits [+ transitif, + réfléchi, + requête]. Les études indiquent que c'est plutôt de F-I que cette forme dérive. Nous pensons que F-VIII est formée de ([ʾist-] + [ʾa-C₁C₂aC₃a]). La chute de [ʾ-] est due à la rencontre de

celle-ci avec [-t-] qui est plus forte. L'examen de la question par des exemples montre la véracité de cette interprétation: /^ˈista-_ʔlama/ = *s'informer*; /^ˈista-rja_ʔa/ = *reprendre*. En effet, si l'on considère les racines [ʔlm] et [rjʔ] dans F-I: /_ʔalima/ = *savoir*, /raja_ʔa/ = *revenir*; nous constatons que nous ne pouvons pas paraphraser par une formule telle que /_ʔalima nafsahul/ (= *savoir soi-même*) et /raja_ʔa nafsahul/ (= *revenir soi-même*); par contre, dans F-IV, nous pouvons paraphraser par /^ˈa-_ʔlama nafsahul/ (= *informer soi-même* = *s'informer*) et /^ˈa-rja_ʔa li-nafsihil/ (= *re-tourner à soi-même* = *reprendre*). Une racine qui a la forme F-I ne peut pas avoir d'application dans F-IV et F-XVIII. Nous constatons que le schème impose des restrictions à sa série paradigmatique. Nous reviendrons sur cette question (cf. § 5).

F-XIX [ˈi-C₁C₂a-w-C₂aC₃a]

Cette forme peut dériver de plusieurs formes et est obtenue par préfixation de [ˈi-], infixation de [-w-] et redoublement de [C₂]. Sa constitution est proche de F-XI [ˈi-C₁C₂aC₃C₃a]; alors que sa signification est la même que celle de F-XI: [+ réfléchi, + intensité, + propriété]. Comme dans F-XI, la propriété dans F-XIX est occasionnelle et accidentelle. Une racine donnée peut recouvrir indifféremment l'une ou l'autre forme, sans distinction sémantique.

Voici un exemple pour F-XI et F-XIX utilisant une même racine: F-XI /^ˈi-*ḵḍarra*/ = F-XIX /^ˈi-*ḵḍa-w-ḍara*/ = *verdir*.

F-XIX aura les mêmes traits sémiques quand il dérive des autres formes verbales. Si nous avons trouvé dans F-XI un synonyme de F-XIX, F-XX [ˈi-C₁C₂äC₃C₃a] constitue un autre synonyme schémique. Au plan de la fréquence, F-XI est de loin la plus fréquente; et à moins d'une spécialisation, nous jugeons que F-XIX et F-XX sont redondantes.

4. Les schèmes quadrilittères

Les schèmes quadrilittères (SCH⁰) sont au nombre de trois: un schème quadrilittère nu, un à un affixe et un à deux affixes.

F-XXI [C₁aC₂C₃aC₄a]

Comme F-I pour les formes trilitères, F-XXI est la forme de base des racines quadrilittères. Elle a le trait [+ transitif] et elle est la

forme quadrilittère la plus fréquente (ex.: /daḥraja/ = *balancer*, /hadraja/ = *hydrogèner*).

F-XXII [ta-C₁aC₂C₃aC₄a]

Cette forme dérive de F-XXI par préfixation de [ta-]. Elle est la forme réfléchie de F-XXI (ex.: /ta-daḥraja/ = *se balancer*, /ta-hadraja/ = *s'hydrogèner*). Ses traits sémiques sont [+ réfléchi, + propriété].

F-XXIII [ʔi-C₁C₂a-n-C₃aC₄a]

Cette forme dérive de F-XXI par préfixation de [ʔi-] et infixation de [-n-] démarcatif. Elle a les mêmes traits sémiques que F-XXII [+ réfléchi, + propriété]: (ex.: /ʔi-ḥra-n-jamal/ = *se regrouper*).

5. Problèmes des schèmes verbaux

Si les schèmes verbaux offrent une systématique morphologique quasi totale, ils présentent cependant des irrégularités. D'une part, nous avons vu des redondances dans les schèmes trilittères (SCH^T), d'autre part, et ce sera là notre préoccupation pour cette partie de l'étude, nous allons discuter de certaines irrégularités sémantiques soulevées par Moore (op.cit.). En effet, Moore souligne, en parlant de la dérivation verbale: «Morphologically, this process is very regular; it is not as regular semantically, but certainly more so than English» (1979: 228). Par ailleurs, Moore ajoute:

Unfortunately, Arabic morphology (like all morphology) does not consist of completely productive processes. This lack of productivity poses a problem for the transformational approach, and requires that it be somewhat modified. (Moore, 1979: 233)

Cette remarque, issue de la tentative d'application des règles transformationnelles à la morphologie verbale arabe, est due au fait que certaines racines produisent des sens différents selon qu'elles prennent tel ou tel schème. En examinant les actualisations de la racine R [ḥdt], Moore s'est rendu compte que cette racine peut avoir deux champs sémantiques différents: (1) *accident, événement, incident*; et (2) *parler, discuter, s'adresser à quelqu'un*. Essayons d'examiner la question en actualisant

cette racine dans les schèmes trilittères essentiels (nous excluons les schèmes trilittères redondants):

F-I	/ḥadaṭa/	=	avoir lieu
F-II	/ḥaddaṭa/	=	parler à quelqu'un avec intensité
F-III	/ḥādaṭa/	=	parler avec quelqu'un
F-IV	/~a-ḥdaṭa/	=	provoquer un accident, un incident
F-IX	-----	=	-----
F-X	-----	=	-----
F-XI	-----	=	-----
F-XII	/ta-ḥaddaṭa/	=	parler avec intensité
F-XIII	/ta-ḥādaṭa/	=	parler longuement avec quelqu'un
F-XVIII	/~ista-ḥdaṭa/	=	inventer = événement

Le tableau que nous venons de voir permet de dégager les remarques suivante: (1) la distribution schémique ne présente pas de recoupement: là où le sens d'accident (S_1) apparaît, le sens de parler (S_2) ne se présente pas; (2) tandis que S_1 a pris F-I comme forme de base, S_2 a pris F-II comme forme de base; (3) S_1 - qui est une action ponctuelle - a pris des schèmes à caractère ponctuel, alors que S_2 - qui est une action étalée dans le temps et qui est de caractère affectif - a pris des schèmes avec voyelles longues pour indiquer la durée et des schèmes avec radicaux géminés pour indiquer la force ou l'intensité; (4) les schèmes n'ont pas tous été actualisés (vide paradigmatique selon Moore).

Après ces remarques, un certain nombre de conclusions logiques s'imposent: (1) Comme S_1 et S_2 n'ont pas de schème en commun, ils ne risquent pas de provoquer des ambiguïtés sémantiques; (2) comme la racine R [ḥdṭ] ne présente pas S_1 et S_2 dans le même schème, il ne s'agit donc pas d'une racine polysémique, mais plutôt de deux racines homonymiques: $R_1 \rightarrow S_1$ [ḥdṭ]₁ et $R_2 \rightarrow S_2$ [ḥdṭ]₂; (3) le vide paradigmatique qui, dans les termes de Moore, montre que: «[...] most, if not all, verb roots display paradigm gaps; that is no verb root attests all [...]

measures or all three nominalizations [verbal noun, agent, and recipient]» (op. cit.: 233), n'est en fait qu'un indicateur sur les potentialités néologiques. En fait, une racine qui n'est pas actualisée dans un schème quelconque a une existence en puissance. Son actualisation est tributaire de l'usage et des besoins de dénomination.

Un autre problème intéressant a été soulevé par Moore, celui de la synonymie d'une racine dans deux schèmes différents:

[...] it is not uncommon that a particular form of some root have a meaning totally inconsistent with its measure. Often two measures of the same root will have identical or nearly identical meanings, e.g. kallam (II) and kaalam (III) 'speak to'. (op. cit.: 234)

En effet, nous avons vu, au cours de notre analyse, que le système schémique est basé sur des oppositions. Entre autres oppositions, nous retenons, comme élément de réponse à ce problème, l'opposition quantitative, c'est-à-dire les distinctions sémantiques opérées par les oppositions entre voyelles courtes et voyelles longues. En effet, même si /kallam/ et /kälām/ ont une base sémantique commune: R [klm] = l'idée de parler, ils n'ont cependant pas un signifié identique. À toute différence schémique (à l'exception des schèmes redondants signalés plus haut qui relèvent plutôt de la stylistique et de la rhétorique) correspond une différence sémantique. En effet, F-III peut avoir un trait [+ distance] formé d'après l'analogie entre une distance physique et une distance psychologique inhérente à l'opposition [a/ā] dans F-III [C₁äC₂aC₃ā]. Ainsi, à l'opposition /kallam/ et /kälām/ correspond l'opposition entre «parler à quelqu'un de personne physique à personne physique» et «parler à quelqu'un à distance» (par téléphone par exemple) et par biais technologique. Une petite note d'histoire éclaircirait la question. En fait, /kälām/ est apparu avec l'invention du téléphone. À l'époque, on a emprunté téléphoner = /talfana/ puis, on a créé /kälām/ pour exprimer l'idée de «parler à quelqu'un au téléphone». Nous constatons donc que /kallam/ et /kälām/ n'ont rien d'identique. Il en va ainsi des oppositions entre formes simples et formes géminées. La force articulatoire de la gémation offre un matériel adéquat pour exprimer les actions fortes ou intenses.

Ce tour d'horizon des schèmes verbaux ainsi que des problèmes qui s'y rattachent nous permet d'aborder un autre niveau d'analyse: les modes morphologiques de création néologique. La plupart des traits sémiques contenus dans les schèmes verbaux seront transmis, par dérivation, dans les schèmes nominaux et adjectivaux.

6. Tableau récapitulatif des schèmes verbaux

LES SCHEMES VERBAUX

Type	Symbole	Schème
SCH ^T	F-I	C ₁ aC ₂ aC ₃ a
	F-II	C ₁ aC ₂ C ₂ aC ₃ a
	F-III	C ₁ äC ₂ aC ₃ a
	F-IV	~a-C ₁ C ₂ aC ₃ a
	F-V	C ₁ aC ₂ -n-aC ₃ a
	F-VI	ma-C ₁ C ₂ aC ₃ a
	F-VII	C ₁ a-w-C ₂ aC ₃ a
	F-VIII	C ₁ aC ₂ -w-aC ₃ a
	F-IX	~in-C ₁ aC ₂ aC ₃ a
	F-X	~i-C ₁ -t-aC ₂ aC ₃ a
	F-XI	~i-C ₁ C ₂ aC ₃ C ₃ a
	F-XII	ta-C ₁ aC ₂ C ₂ aC ₃ a
	F-XIII	ta-C ₁ äC ₂ aC ₃ a
	F-XIV	ta-C ₁ aC ₂ -n-aC ₃ a
	F-XV	ta-ma-C ₁ C ₂ aC ₃ a
	F-XVI	ta-C ₁ a-w-C ₂ aC ₃ a
	F-XVII	ta-C ₁ aC ₂ -w-aC ₃ a
	F-XVIII	~ista-C ₁ C ₂ aC ₃ a
	F-XIX	~i-C ₁ C ₂ a-w-C ₂ aC ₃
	F-XX	~i-C ₁ C ₂ äC ₃ C ₃ a
SCH ^Q	F-XXI	C ₁ aC ₂ C ₃ aC ₄ a
	F-XXII	ta-C ₁ aC ₂ C ₃ aC ₄ a
	F-XXIII	~i-C ₁ C ₂ a-n-C ₃ aC ₄ a

7. Conclusion

En guise de conclusion, nous remarquons que les schèmes quadrilittères (SCH^Q), bien que peu nombreux, sont d'une grande utilité pour la néologie arabe. Si les schèmes trilittères (SCH^T) sont très nombreux et accaparent la majeure partie du lexique scientifique et technique, ils tendent cependant à un degré de saturation qui nécessite d'étendre la portée néologique des SCH^Q. Al-Suyūṭī (s.d.) recense un bon nombre de formes quadrilittères et quinquilittères nues et affixées. Ce matériel vierge offre des modèles étendus qui découlent de la structure syllabique de la langue arabe et qui peuvent résoudre les prétendus problèmes d'inaptitude à la composition et de rejet de l'emprunt. Le trilittéralisme fondamental de la morphologie arabe n'est en fait pas un obstacle. Il peut même nous renseigner sur les moyens de créer des modèles étendus de formation néologique. Le vrai problème, en réalité, réside dans la nécessité de systématiser la sémantique schémique afin que cela devienne un moyen de normalisation et, par conséquent, de rapprochement inter-arabe. Les académies, il est vrai, ont fourni un effort considérable dans ce sens; toutefois, en l'absence d'une politique linguistique pan-arabe globale et exécutoire, ces efforts se sont avérés vains.

NOTES

1. Nous appelons *opposition quantitative* l'opposition, dans une chaîne schémique ou dans un paradigme schémique, entre les voyelles longues et les voyelles courtes.
2. Le morphème discontinu ne recouvre pas exactement la réalité morphologique étudiée dans Bloomfield, Harris et Martinet. En arabe, il est considéré dans le cadre d'un même lexème ou monème: $[C_1aC_2aC_3a] \rightarrow R [C_1-C_2-C_3-] + SCH [-a-a-a]$. Alors que chez les auteurs indiqués plus haut, ce morphème peut s'étaler sur un syntagme ou une phrase.
3. Toute traduction de notre part sera indiquée par le signe [AR].
4. On parle maintenant de *terminotique* pour l'informatique appliquée à la terminologie. Nous pourrions appeler *néotique* la création automatique des termes.
5. Un schème nu est une forme de base qui n'est pas affixée.
6. La littérature concernant la question ne considère que la composante consonantique du préfixe. Pour nous, le préfixe est toute la syllabe (p. ex. [*in-*] en entier constitue le préfixe et non pas seulement [*-n-*]).
7. Les infixes de type nasal ne risquent pas de se confondre avec la racine en raison de leur valeur démarcative.
8. Les infixes du type glide ne risquent pas de se confondre avec la racine parce qu'aucune racine contenant un formant de type glide ne peut en recevoir un autre comme infixe.

9. Le symbole *FV* signifie *forme verbale* et le symbole *FN* signifie *forme nominale*.
10. Le trait d'union est utilisé aussi en fin de mot afin de séparer le [-t] final féminin du corps schémique pour indiquer un suffixe féminin muet ou le [-at] pour indiquer la simple présence d'un suffixe féminin.
11. Tous Les schèmes verbaux, trilittères ou quadrilittères, affixés ou non, seront notés *F-n*, *F* pour forme, *n* = I, II, III ... pour le numéro de la forme.
12. Dans certains cas, F-I a le trait [- transitif].
13. Roman (op. cit.) parle d'*augments*.
14. Les affixes seront notés en lettres minuscules séparées par des traits d'union. Les cas de prolongation vocalique, de gémiation et de redoublement seront reconnus soit par la longueur de la voyelle en question, soit par l'indice consonantique.